



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

décentralisation

Question écrite n° 87955

Texte de la question

M. François Rochebloine souhaiterait attirer l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, sur le projet de transfert de certains personnels de l'Inventaire général vers les collectivités territoriales. Il semblerait en effet que ces personnels qui appartiennent, pour leur majorité, à des corps spécialisés de la fonction publique de l'État, ne soient pas intégrés dans la filière culturelle de la fonction publique territoriale, où des cadres d'accueil adaptés existent, mais au contraire dans les filières administratives ou techniques. Une telle solution, si elle se confirmait, paraîtrait surprenante car elle pourrait être source de confusion entre des métiers différents et risquerait d'entraîner également une dilution des compétences des services de l'Inventaire. Afin de rassurer les associations de professionnels du patrimoine qui ont exprimé récemment leurs inquiétudes, il le remercie de bien vouloir préciser les projets du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. François Rochebloine](#)

Circonscription : Loire (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87955

Rubrique : État

Ministère interrogé : intérieur et aménagement du territoire

Ministère attributaire : intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 mars 2006, page 2332